

VILLAGES DU FUTUR MORVAN

Une démarche d'innovation publique pour la
revitalisation des cœurs de bourgs



Se projetant ensemble « Villages du Futur », plusieurs petites communes rurales du Morvan visent à répondre aux difficultés auxquelles elles sont confrontées en termes de désertification administrative et de services. Cette dynamique collective est portée depuis 2015 par le Pays Nivernais Morvan, pôle d'équilibre territorial et rural, et par les élus locaux à l'échelle de chacune des communes parties prenantes. À la suite d'une démarche de consultation pour déterminer les objectifs de la démarche, quatre défis ont été identifiés : « reconquérir les centre bourgs », « transformer nos ressources en richesses », « vivre connectés au pays et au monde », « être heureux et solidaires ici ». Ce sont aujourd'hui 14 villages qui participent à cette démarche de revitalisation.

Muscler l'attractivité du territoire pour inverser la tendance démographique et s'enrichir de l'arrivée d'habitants de cultures différentes

En réaction à l'exode et à l'image dépréciée de leur territoire rural, marqué par la perte d'activité des centre-bourgs et une pauvreté croissante, les autoproclamés « Villages du Futur » se mobilisent. Leur objectif premier est de faire face au phénomène de désertification administrative et de services (poste, écoles, services médicaux, centres culturels) et d'inverser la tendance démographique mais l'identité de marque qu'ils se sont choisie en dit beaucoup plus.

*« Aujourd'hui on commence à parler
du droit au village ! »*

Fabien Bazin, Maire de Lormes & Vice-Président du Pays Nivernais Morvan en charge de l'innovation et des Villages du Futur & Vice-Président du Conseil départemental de la Nièvre

Les prémices de cette dynamique villageoise, prenant aujourd'hui la forme d'une

reconnaissance collective au travers d'un label au succès croissant, remontent pour certaines de ces communes aux années 1980. Une réflexion engagée dans l'ancien Canton de Lormes aboutit à un projet de territoire qui réussit à se faire attribuer quelques centaines de milliers d'euros de subventions publiques pour la réalisation d'actions de lutte contre la désertification rurale. La commune de Luzy est l'une des premières à démarrer tôt la démarche : les premières actions y sont menées en 2015. La fermeture en 2008 de la maternité de Clamecy et la mobilisation des élus et des habitants qui s'en suit a également été un moment fondateur de la future dynamique associant aujourd'hui 14 communes du Morvan. Cet événement conduit Fabien Bazin, maire de Lormes, à formuler le concept de « bouclier rural » qui fait l'objet d'une proposition de loi PS en 2011. Prônant un ensemble de mesures allant de l'installation de la fibre optique pour tous à la création

de zones franches rurales avec une fiscalité adaptée aux petits commerces et à l'artisanat et un soutien aux associations d'intérêt général, en passant par de nouvelles pratiques bancaires en direction des TPE, la proposition est finalement rejetée. Mais la dynamique collective est lancée. En 2015, le Pays Nivernais Morvan, pôle d'équilibre territorial et rural, s'en saisit et la démarche de « Villages du Futur » est inaugurée à Corbigny. Une concertation ayant rassemblé une dizaine de communes et plus de 400 habitants et acteurs du territoire est lancée pour en dessiner les contours ; les résultats sont présentés aux assises du Pays Nivernais Morvan sous le nom « Sur la route des Villages du Futur ». Les 4 défis cités plus haut ont été déclinés en 15 chantiers (stimuler la vie économique, réactiver les solidarités avec les aînés, développer l'accès au numérique valoriser le bois sous toutes ses formes...).

Le pari pour le futur, que ces villages visionnaires décident non pas de subir mais de maîtriser, est de remuscler l'attractivité du territoire pour y faire venir de nouveaux habitants et de stimuler l'activité locale. Pari gagnant, semble-t-il, dans la mesure où le territoire commence à connaître un regain de population selon les récents recensements réalisés en temps réel par les maires des communes respectives. Ce sont notamment des urbains, nombreux à vouloir changer de mode de vie et sensibles aux grands espaces du Parc naturel du Morvan, qui sautent le pas, dotés d'un abonnement SNCF et d'une bonne connexion internet.

La proximité et l'accessibilité de la capitale ou d'une grande métropole, en transport en commun, son équipement en fibre optique, la beauté de la nature environnante et ses opportunités pour les activités sportives comptent bien sûr dans l'attractivité du territoire. Mais ce n'est pas tout. L'accessibilité à l'immobilier, à la fois en termes de disponibilité et de prix, est un facteur clé. Et c'est la convivialité, l'ouverture,

la qualité de l'accueil des néo-habitants, la dynamique culturelle sur le territoire qui font la différence. Fabien Bazin, maire de Lormes, en est tellement conscient que c'est l'un des premiers axes travaillés : ouverture d'une boutique galerie dont le loyer est payé par la municipalité pour fixer des artistes sur la commune, chantier participatif de peinture des façades et de peintures murales réunissant habitants et artistes, organisation de festivals, création d'un grand fablab doté de multiples machines numériques, ICI Morvan, à l'image d'ICI Montreuil ou ICI Marseille, pour doter les artistes locaux d'une même qualité de matériel qu'en métropole mais aussi pour attirer des artistes en résidence passagère afin de contribuer au brassage et à la vitalité culturelle. Quant au dynamisme de la vie associative, il est fortement ancré dans ces villages du Morvan, trop éloignés de grandes villes pour y passer une soirée de temps en temps. Comme dit le maire de Brassay, « on se crée nous-même nos activités culturelles et de lien social de proximité car sinon on serait morts ».



Un territoire rural en voie de revitalisation

Le département de la Nièvre est un territoire rural comptant 209 161 habitants (2016). Il s'agit du département qui a connu la plus grosse baisse de population entre 2011 et 2016 (-4,2%). Le taux de chômage s'y élevait à 10% en 2015. La Nièvre connaît les difficultés rencontrées par la plupart des départements à dominante rurale : désindustrialisation (16% des actifs sont employés dans l'industrie contre 31% en 1900), économie fortement exportatrice et résidentielle, vieillissement de la population, fuite des services publics...

1 démarche née en 2016

14 villages parties prenantes

Chantier participatif
« signalétique éphémère »

Programme « Écoles connectées »

« La Maison de retraite du Futur »

Réseau « Faire Compagnie »



Faire ensemble le futur

Tout « Village du Futur » commence avec une étude de design de services préalable donnant lieu à la rédaction de différents scénarii et d'un plan-guide qui détermine les actions à mettre en place. À titre d'exemples, Lormes lance un réseau de voisins actifs pour lutter contre l'isolement, crée un programme « écoles connectées » ou encore des boutiques éphémères ; Luzy aménage les espaces publics pour favoriser les rencontres et la convivialité ; Château-Chinon mobilise les habitants dans un chantier participatif pour créer dans son centre-bourg une signalétique vivante et incitant les visiteurs à s'arrêter et à déambuler dans la ville selon différents circuits, etc. L'ensemble des acteurs rencontrés adhèrent à l'idée qu'il faut progresser « pas à pas » et que c'est par la réalisation concrète de petites victoires rapides, les unes après les autres, qu'une dynamique plus globale peut progressivement naître. Les projets réussis en entraînent d'autres. Comme le formule

Jocelyne Guérin, maire de Luzy, « *il faut faire attention à l'effet d'annonce avorté, même si les projets se font inévitablement dans la durée* ».

« Villages du Futur c'est avant tout une méthode de dialogue entre différents acteurs. »

Fabien Bazin, Maire de Lormes & Vice-Président du Pays Nivernais Morvan en charge de l'innovation et des Villages du Futur & Vice-Président du Conseil départemental de la Nièvre

C'est bien cette volonté et cette capacité d'associer, dans une démarche collective, une diversité d'acteurs – collectivités, habitants, associations, commerçants, artistes, petites entreprises - à la conception et à la réalisation d'actions d'intérêt commun qui sont au cœur de la démarche « Villages du Futur » et de son succès.

« Il y a de l'énergie sur le territoire mais il faut trouver et susciter un élément déclencheur, qui donne envie. »

Jocelyne Guérin, Maire de Luzy & Vice-Présidente de la Communauté de communes Bazois Loire Morvan

C'est souvent l'évènementiel (réunions publiques, inaugurations...) et notamment la culture (concerts, festivals, expositions...) que les villages utilisent pour toucher les habitants et les associer aux différents projets. Les événements de la vie locale déjà existante (assemblées générales des associations, marché...) sont exploités. La dynamique s'appuie également sur l'intensification du tissu associatif local et des initiatives citoyennes. A Lormes, une vingtaine de nouvelles associations ont vu le jour depuis l'engagement de la commune dans la dynamique. Résultat notable à mettre au bénéfice du soutien financier (70 K€ distribués à environ 60 K€ associations par an) et opérationnel (mise en réseau, accompagnement sur certains projets) de la municipalité.

La mobilisation des habitants ne se montre toutefois pas aisée dans toutes les communes. Organiser des soirées créatives « Start-Up de Territoire » pour faire émerger des idées de projets innovants, comme à Lons-le-Saunier, ou des forums ouverts, pourrait être une voie,

Une dynamique qui se donne les moyens d'agir

Ne nous y trompons pas. « Villages du Futur », ce sont avant tout des élus très impliqués et persévérants qui jouent un rôle d'impulsion et d'animation déterminant au sein de la dynamique, à l'instar de Fabien Bazin et Jocelyne Guérin, maires de Lormes et de Luzy, et élus à la Communauté de commune Morvan Sommets et Grands Lacs et Bazois Loire Morvan. Le portage politique, dans la durée, est indispensable.

Rien ne se fait néanmoins dans le temps sans l'obtention de moyens financiers et l'animation

à condition d'identifier sur place les ressources humaines nécessaires et de les accompagner. Comme le remarque la maire de Luzy, « il n'est pas évident de trouver les leaders de développement car le passage au stade projet est parfois compliqué et long ».

C'est à ce titre que l'apport des néo-arrivants qui s'investissent dans la vie locale est fondamental. Le brassage entre les néo-habitants, parfois venus de l'étranger (Pays-Bas notamment, par exemple dans les professions médicales), et les personnes natives du territoire semble globalement réussi, parce qu'il a été accompagné. Les « Villages du Futur » s'efforcent également d'installer de nouvelles boutiques et d'impliquer les commerçants locaux. Leur rôle dans la revitalisation des centre-bourgs est crucial. Cela nécessite aussi beaucoup de pédagogie, l'attribution d'un régime fiscal sans TVA pour certaines boutiques tenues par des associations suscite par exemple des mécontentements. Mais ça marche. A Lormes, 18 nouvelles activités ont été créées dans le cadre de Villages du Futur (boucherie, café...). A Luzy, pour entrainer les commerçants dans la dynamique, les amener à élargir leurs horaires d'ouverture, la petite équipe du projet à la municipalité, particulièrement ingénieuse, a mis en place une plateforme de vente en ligne des produits locaux.

par une équipe dédiée. C'est grâce à l'intérêt qu'elle a su éveiller auprès de la Caisse des Dépôts pour la phase de l'étude de faisabilité et de la définition du plan d'action que la maire de Luzy a pu lancer son projet, en 2015. Deux chargées de mission ont pu être engagées pour animer l'ensemble du projet, ce qui a considérablement accéléré la démarche et explique pourquoi Luzy est aujourd'hui la commune la plus avancée parmi les 14. Certains projets demandent aussi des ressources dédiées des services municipaux. C'est grâce à l'affectation à temps complet d'un

salarié du Centre social de Lormes que le réseau de solidarité « Faire Compagnie » a pu prendre corps.

Acteur clé, le Pays Nivernais Morvan initie la démarche des « Villages du Futur ». Il accompagne, coordonne et anime les différents villages. Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) rassemblant 5 communautés de communes, incarné par un Président charismatique en la personne de Christian Paul, il contribue à la visibilité de l'initiative et apporte un soutien en ingénierie qui structure la démarche dans les différentes communes et la dote de méthodologie. Plusieurs compétences différentes du Pays, pour 1 ETP au total, apportent leur contribution aux Villages du Futur.

Le Pays n'a pas hésité à rechercher auprès de prestataires externes des méthodes innovantes, qui vont pousser à penser *out of the box* et favoriser l'émergence d'idées nouvelles. Chaque commune a bénéficié, lors de la phase du diagnostic et de la conception du plan d'action, du regard extérieur de prestataires du design de services, rémunérés par le Pays. Ils apportent une compétence d'analyse des situations et d'implication des habitants, mais également un effet assuré en termes de libération de la parole et de l'imagination, ce qui alimente et renforce la dynamique collective. De bons moments d'échanges et de créativité partagés qui vont nourrir le récit collectif.

C'est ainsi que l'agence de design de services

Une bonne échelle territoriale à trouver pour porter et développer la dynamique collective en capitalisant entre villages

Capitaliser sur la dynamique créée dans chaque village, s'inspirer et faire synergie les uns avec les autres, développer des complémentarités, chercher à « faire système » ensemble, ça marche si on se sent appartenir à un même territoire. Un territoire à échelle humaine, que les habitants du Morvan définissent aujourd'hui non par une

« Vraiment Vraiment » a impliqué toutes les parties prenantes dans la conception de la « maison de retraite du futur » de Lormes. Chaque usager.ère, salarié.e, prestataire, gestionnaire a été interrogé.e et a résumé en une phrase, sur un tableau, son souhait le plus cher pour cette maison de retraite rêvée. Et c'est autour d'un mur mosaïque de photos de chacun.e portant sa propre attente comme une brique de la maison rêvée que s'est élaboré un projet commun.

Le Pays Nivernais Morvan a aussi mis en place un « Labo des Villages du Futur » pour apporter de l'ingénierie aux projets. Il doit contribuer à la conception, au prototypage et au test de projets des différentes communes, et favoriser le transfert d'idées, de méthodes, d'outils entre les différentes communes. Réuni une première fois en octobre 2017 à Saint-Saulge, le Labo se réunit depuis régulièrement, à tour de rôle dans les différentes villes, pour traiter des enjeux en commun. Une « brigade » des Villages du Futur, une équipe d'une douzaine de techniciens et d'animateurs, a également été constituée pour des interventions ponctuelles de renfort dans les différents villages. Le rôle du Labo est prometteur. Il reste à consolider pour favoriser la capitalisation d'expériences, les échanges de pairs à pairs, le soutien d'un village à l'autre, mais aussi pour doter cette dynamique collective d'une vision stratégique globale, ce qui nécessite de sortir d'un rôle de support technique et d'embarquer les élus.

est un régime dérogatoire par rapport au seuil de 15 000 habitants imposé par la loi NOTRe (2015), la nouvelle communauté de communes a perdu sa taille humaine. Le regroupement obligatoire des trois intercommunalités préexistantes (du Haut-Morvan, des Grands Lacs du Morvan et des Portes du Morvan) a donné naissance à un établissement intercommunal « monstre froid », éloigné des habitants avec ses 960 km², déconnecté d'un contact quotidien avec la population alors même qu'il est doté de la plupart des compétences qui régissent la vie de tous les jours (la gestion des déchets, le transport scolaire). Comme le remarque le maire de Brassy Jean-Sébastien Halliez, « elle ne correspond à aucune notion de territoire de vie, davantage incarné dans le monde rural par l'ancienne échelle du canton, proche de la taille des anciennes communautés de communes ». La grande intercommunalité a de plus beaucoup perdu de réactivité et d'agilité pour résoudre les petits problèmes du quotidien, et ne s'est pas traduite par une économie de coût de fonctionnement. Au contraire, il a fallu recruter de nouveaux cadres intermédiaires pour faire face à l'accroissement de la complexité technico-administrative.

« Un élu sur deux ne compte pas se représenter à l'intercommunalité car leur mandat à la grande communauté de communes les décrédibilise dans leur mission de maires. »

Jean-Sébastien Halliez, Maire de Brassy & Président de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs

Ne permettant pas non plus une interconnaissance et de véritables échanges entre les élus qui se retrouvent trop nombreux (60 personnes au conseil de la Communauté de communes Morvan Sommets Grands Lacs), ce nouvel EPCI ne peut construire une vision stratégique et politique d'un « projet de territoire ». « Cela lui confère un rôle strictement gestionnaire, de répartition des crédits de financement entre des projets bénéficiant aux différentes communes afin

de ne pas créer de rivalité. C'est absurde, on est conduit à développer des projets sans synergie, sans cohérence ni complémentarité entre eux » nous disent les élus.

Comment dans ce contexte, s'appuyer sur l'intercommunalité pour contribuer ou encourager une dynamique collective de territoire ? 14 des 34 communes de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs sont entrées dans la démarche mais on sent bien qu'elles mènent chacune ses projets plus isolées les unes des autres que portées par une dynamique collective qu'elles auraient sans aucun doute pu faire fructifier de façon plus efficace dans les trois anciennes intercommunalités. Le Pays Nivernais Morvan, intervenant sur un périmètre beaucoup plus vaste, est certes un acteur majeur comme on l'a souligné. Mais il intervient, notamment avec le Labo, en support technique, en appui à l'ingénierie de projet, pas à un niveau politique de portage et de partage de la dynamique.

« Comment mobiliser au-delà de l'échelle communale, voir au-delà de celle des anciens cantons, et créer sur ce plan des mutualisations, des synergies parmi les Villages du Futur ? » s'interrogent les techniciens du Pays Nivernais Morvan.

Cette initiative met en lumière l'enjeu des échelles de territoire des dynamiques collectives de transition et le besoin d'une forte interrelation entre un niveau opérationnel et un niveau politique pour porter une vision stratégique. La simplification administrative, qui fait trop souvent fi de la diversité des territoires, peut faire des dégâts collatéraux. Dans l'objectif d'un plus grand équilibre et d'une meilleure cohésion des territoires, quel dommage y aurait-il à maintenir des communautés de communautés de moindre nombre d'habitants si elles sont propices à faire naître et prospérer des initiatives collectives qui dynamisent les territoires ? Le

fait que c'est sous la forme innovante d'une grappe réunissant plusieurs Villages du Futur que certains présentent aujourd'hui leur candidature commune à la seconde vague de l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur est une illustration de plus. C'est de

relations entre les hommes que naissent les coopérations porteuses de sens et de valeur ajoutée sur un territoire.

Nikola Jirglova - Odile Kirchner – Mai 2019

Pays Nivernais Morvan

Créé en 1999, le Pays Nivernais Morvan est un Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) rassemblant 5 communautés de communes :

- Bazois Loire Morvan
- Vaux d'Amognes Cœur du Nivernais
- Morvan Sommets et Grands Lacs
- Tannay-Brinon-Corbigny
- Haut-Nivernais Val d'Yonne

Composé de 196 communes, le Pays Nivernais Morvan compte plus de 62 000 habitants.

Des financements pluriels

Les frais directement consacrés aux Villages du Futur sont :

- pour le Pays : 1 ETP (directrice et chargée mission innovation), co-animation du Laboratoire avec des cabinets, communication ;
- pour les Villages du Futur : études, aménagements, animations, événements, communication.

Le projet « Sur la route des Villages du Futur » a donné lieu à la signature d'un **contrat de Pays avec le Conseil Régional de Bourgogne, l'État et le Conseil Départemental de la Nièvre apportant une enveloppe dédiée de 4,7 M€**. Cette enveloppe est mise à disposition de projets locaux qui confortent la stratégie définie collectivement.

Les plans de financement des actions menées sont propres à chaque village, chaque opération. Tous font apparaître des financements croisés (État, Région, département, communautés de communes, communes, fonds européens, partenaires privés).

À **Luzy**, ce sont près de 300 000€ qui ont été apportés à l'ingénierie de projets entre 2015 et 2017, puis à nouveau 350 000€ entre 2018 et 2020. Regroupant les différentes actions menées et les travaux réalisés, ce sont au total **10 M€ investis dans l'économie locale** dans le cadre du projet « Luzy – Village du Futur ».

POUR ALLER PLUS LOIN :

Site du Pays Nivernais Morvan :
<https://paysnivernaismorvan.com/>

CONTACT :

Anne ALGRET-GEORGES
Directrice du Pays Nivernais Morvan
anne.algret@nivernaismorvan.net